

TRADUCTION EN HYPOTHEQUE : la confiscation économique du verbe

Foudil DAHOU
Université de Ouargla

A l'ère des autoroutes de l'information et de la numérisation des données, la traduction tente de se construire un mythe économique à sa mesure ; elle rend présentes des sociétés en mal de devenir et matérialise leurs ambitions technologiques grâce au transfert du «verbe», à la fois action concertée et parole réfléchie. Sa double valeur marchande et intellectuelle surdétermine l'être et l'avoir des peuples en leur transmettant, d'une langue à une autre, sinon l'intégrité du moins la totalité de ce qui compose la pierre angulaire de l'humanité à travers les âges : philosophie, morale, religion et esthétique. Pourtant une ultime question : « quelle configuration économique commande le dispositif de traduction, et pour quels enjeux ? »

Le marché de la traduction se distingue par un certain nombre de traits assez particuliers dont le plus dominant est sans aucun doute la valeur linguistique de la communication dans sa double valeur marchande et intellectuelle.

De façon plus fondamentale, notre expérience traduisante pose le problème de l'articulation entre langue et productivité économique. Parce que commercer, c'est déjà communiquer, l'acte en question situe la traduction dans la consommation des signes linguistiques à caractère fonctionnel.

Dans le processus économique, s'il est des verbes qui, par définition, ne peuvent ni ne doivent être intransitifs, leur action envisagée dans l'absolu, pour la beauté de l'art, traduire est de ceux-là.

Dès l'origine, le verbe traduire se trouve condamné à errer de manière dialectique dans la sphère de la fonctionnalité graphique. Il ne peut qu'être utilitaire, au service de la parole d'autrui ; l'écho éternel d'une pensée emprisonnée.

Il nous paraît dès lors intéressant de confronter avec cette thèse un certain nombre d'attitudes particulières qui relèvent de l'imaginaire de la traduction et de textes où cet imaginaire se trouve porté économiquement à son plus haut degré d'expression.

Pour prendre part au tournoi économique, la traduction procède d'une politique sociale d'ouverture notamment en relation avec le développement des capitaux linguistiques locaux. Le cas de l'Algérie serait à cet égard très révélateur.

C'est pourquoi il importe de considérer la diversité des situations de traduction en fonction des objectifs et des finalités que l'Institution économique se trace par rapport à l'évolution du discours politique et des soubresauts de notre société.

En ce sens, notre communication se présente comme une réflexion sur la pratique de traduction en milieu économique algérien. Elle se propose de rendre compte d'une expérience d'écriture dans laquelle la traduction et l'économie sont amenées à remettre en question un certain nombre de schémas de leurs propres objets d'études. L'économie parce qu'elle se fonde sur le principe de lutte d'intérêts. La traduction parce que *«le langage est une lutte*

Traduction en Hypothèque

*permanente entre le besoin d'exprimer la complexité de la pensée et le désir de maintenir la simplicité de l'expression ».*¹

Nous sommes alors obligés de reconsidérer tout ce qui lie la pratique de traduction à un certain contexte social et économique. Aussi devons-nous consentir à un dépaysement intellectuel progressif pour suivre les fluctuations d'une pratique traduisante cherchant à se poursuivre à l'intérieur des catégories propres aux traditions économiques algériennes.

A ce titre, il est significatif que, parmi toutes les pratiques sociales relatives à la dynamique du développement et du développement humain, la traduction se réfère surtout à l'économie comme activité humaine fondatrice.

Toutefois, pour nous donner une vision d'ensemble sur la praxis de l'opération traduisante en Algérie, il faudrait pouvoir comprendre dans quelle mesure ce que nous constatons est induit, favorisé, privilégié par la situation économique nationale basée sur une exploitation de la matière noire et non sur celle de la matière grise.

Ainsi, il s'agit pour la traduction de remettre en question bien des présupposés de son statut comme de son action au sein de la société algérienne se complaisant dans une vision passéiste de sa mythologie linguistique, enfermant la langue arabe dans une arabophonie dialectale et une arabographie débile.

De fait, le rapport de la traduction à l'économie a des implications sociologiques évidentes. Il suppose que, dans un cadre socio-historique précis, le rapport transférentiel qui s'établit entre opération traduisante et activité économique invite à une prise en charge plus consciente

du facteur linguistique national. En l'occurrence, l'arabe constitue la langue de référence sociale, le réceptacle langagier officiel susceptible de recueillir la pensée étrangère.

Dans ce contexte, la société algérienne doit défendre la cohérence et la capacité transférentielle de son espace linguistique national dont la langue arabe est la principale garante eu égard à sa position de représentante de la conjonction linguistique nationale.

Or, une semblable orientation de l'évolution de la politique linguistique algérienne peut être très différente de celle des aspirations «communautaires» manifestes, entre autres, dans la revendication amazighe.

Elle peut même conduire à une éthique de l'économie linguistique de par sa logique interne, si bien que c'est l'interrogation de l'économie qui oriente et structure l'opération traduisante dans telle ou telle langue.

Il est vrai que pour le praticien de la traduction, la pratique traduisante est grevée de représentations socio-culturelles inhérentes à ses vécus historique, social et individuel. C'est dire si une certaine forme de lucidité et de courage politique s'impose.

En effet, le mode de perception langagier est primordial dans l'option économique puisqu'il exige une interactivité constante entre nos représentations socio-culturelles et notre action conflictuelle dans notre volonté de transférer de la pensée et de l'innover.

Si, par ailleurs, nous partons du principe que «chez l'homme la fonction symbolique du langage introduit un nouveau mode de relation (...)»,ⁱⁱ la pratique de traduction offre l'instrument linguistique de la réduction de la distance

Traduction en Hypothèque

économique entre les Etats. La traduction éliminant les différences linguistiques assurerait notamment en Algérie une diffusion internationale de l'information.

Pourtant, nous ne pouvons concevoir utilement la collaboration entre économie et traduction si nous ne percevons clairement au départ non pas seulement ce qui les distingue mais ce qui les oppose.

L'économie cherche un climat politique qui favorise la croissance par un investissement dans l'éducation et la formation professionnelle de l'individu ; visée cependant fortement emprunte d'économisme mondial.

Pour la traduction au contraire, c'est la détermination des questions de nature culturelle et spirituelle qui est la condition première indispensable pour que s'établisse une situation de circulation croissante de l'information.

Alors ne serait-ce que pour mieux comprendre les enjeux économiques de la traduction, il nous faut lui chercher une expression sociale dans la mesure où, selon Condillac, *«c'est dans le langage qu'il faut trouver l'origine de toute réflexion intelligente»*.ⁱⁱⁱ

De fait, la traduction a à s'interroger sur la place qu'elle occupe ou qu'elle croit occuper, sur ce que peut signifier, au niveau sociologique comme au niveau linguistique, son intervention économique.

Elle doit se demander comment celle-ci s'insère dans le mouvement de transformation de la société algérienne en s'inscrivant dès lors dans un contexte socio-culturel où la convenance de la démarche traduisante prévient toute tentative d'acculturation car *«(...) l'homme a l'étrange privilège de pouvoir être un leurre pour l'homme»*.^{iv}

Or, l'opération traduisante s'achève forcément par une identification à l'objet traduit ; *« alors se pose la question de confiance : qu'arrive-t-il à mes valeurs quand je comprends celles des autres peuples ? La compréhension est une aventure redoutable où tous les héritages culturels risquent de sombrer dans un syncrétisme vague »*.^v

De ce constat, il semblerait que les perspectives traduisante et économique sont incompatibles dans l'action même surtout si l'opinion devait être unanime suivant laquelle *« personne n'accepte de conseils ; mais tout le monde acceptera de l'argent : donc l'argent vaut mieux que les conseils »*.^{vi} Un certain dépassement est certes indispensable ; même si la traduction finit par composer une stratégie de participation de l'homme au et dans le débat économique du développement. Dans cette autre perspective, l'opération traduisante se donne à lire comme une *« (...) manipulation intentionnelle de la structure linguistique »*,^{vii} néanmoins positive du moment qu'elle autorise l'élaboration de la capacité de conceptualisation, *« [celle-ci] (...) étant une nécessité de l'inévitable communication sociale, orale directe, ou écrite différée »*.^{viii}

C'est cette même communication sociale qui justifie et légitime l'essentielle circulation de l'information ; laquelle, au plan économique, constitue une œuvre de développement et de développement humain par la multiplication des lieux institutionnalisés de la culture. Les maisons d'éditions et les librairies réglementent une information multidimensionnelle sans différencier trop rigoureusement celle qui se donne pour objective et celle qui ne prétend pas être autre chose que fictionnelle.

Nous assistons incidemment à un développement et à une évolution rapides de la conscience collective, à un mouvement uniformément accéléré de la pensée ; d'où une multiplication des livres et une croissance remarquable du nombre de lecteurs.

La traduction étant par définition la transcription écrite de l'ensemble des productions de la conscience de l'homme, exige en retour une lecture attentive de ces mêmes écrits. Car au-delà du simple déchiffrement et de la reconnaissance des signes linguistiques, *«la lecture est un acte de réciprocité»*.^{ix} C'est pourquoi *«aux syncrétismes, il faut opposer la communication, c'est-à-dire une relation dramatique dans laquelle tout à tour je m'affirme dans mon origine et je me livre à l'imagination d'autrui selon son autre civilisation»*.^x

Telle pourrait être l'une des figures de la configuration économique qui commande le dispositif de la traduction non point comme finalité en soi mais comme moyen privilégié mis au service de l'homme individuel pour l'homme collectif avec toute la sérénité dont est capable l'espèce humaine.

Conjugée à l'économique, la pratique traduisante est un pari ouvert sur les compétences de base, à acquérir, indispensables à la réussite de la communication au sens de rencontre d'esprits capables d'inventivité et de créativité pour le meilleur du devenir de l'homme en communion avec lui-même.

La traduction est à la fois interrogation et réponse ; elle est écriture et lecture, elle est du texte. Pourtant, *«ces textes enfouis dans les bibliothèques, à quoi bon les déterrer si ce n'est pour nous reconnaître en eux, pour y retrouver la trace de notre bêtise ou de notre générosité, pour que les erreurs et les intuitions de ceux qui nous*

ent précédés ne tombent pas dans le néant de l'inutilité ? Ces pages réunis par le temps, je me refuse à les considérer comme des curiosités littéraires avant que les problèmes qu'elles posent n'aient été résolus ». ^{xi}

La réflexion de Georg-Christoph Lichtenberg est fort révélatrice, qui constate en parlant de telle personnalité : *«Sa bibliothèque était devenue pour lui comme un vêtement qui ne lui allait plus. En général, les bibliothèques peuvent devenir ou trop étroites ou trop larges pour l'esprit»*. ^{xii} *«(...) Juges partiaux que nous sommes de nos propres perfections et des défauts des autres hommes»* ^{xiii}, gardons-nous de toute confiscation économique du verbe, à la fois action concertée et parole réfléchie ; la traduction est en hypothèque !

En voulant, matériellement et intellectuellement, produire sans cesse davantage, l'homme pollue dangereusement son espace vital tant naturel que culturel. Il se présente en rupture sans précédent dans l'évolution de la pensée humaine dominée par son pouvoir de spéculation, d'où une lecture de l'interférence de la traduction et de l'économie.

Que les deux espaces interfèrent est une reconnaissance autre de la nécessité de leur action sociale concertée dans la coexistence même de la graphosphère et de l'éconosphère.

Sage précaution, il est vrai car, pour Edouard Glissant, *«(...) un jour viendra où la traduction sera non seulement superflue mais unimaginable»* ¹⁴; *«les mots se dresseront contre l'homme. Ils se libéreront de l'esclavage de leur signification»*. ¹⁵

Dans ce domaine, l'interférence de l'homme et du mot nécessitera désormais une faculté nouvelle, celle d'une prise de conscience, de gestion et de décision du pouvoir

économique du mot dans l'interaction humaine. Elle exige une convention qui énonce la règle fondamentale selon laquelle la traduction ne se réduit pas à la transposition d'un contenu d'une forme en une autre, mais, dans le plus noble sens du mot, est une médiation intellectuelle grâce à une réécriture, à une recreation ; une « (...) *prise de possession affective et intellectuelle* ». ¹⁶

En effet, « *lire c'est investir dans la durée et dans l'être, non dans l'éphémère et dans l'avoir (...)* ». ¹⁷ Là résident justement la profonde contradiction de principes et l'opposition d'intérêt de la traduction et de l'économie pourtant en rencontre dans la sphère de l'investissement, spirituel et abstrait pour la première, matériel et concret pour la seconde : la traduction aspire à l'être, l'économie ambitionne l'avoir.

Traduction et économie : une solidarité de signes, un mariage de raison !

Références bibliographiques

- ⁱDavid M. LOCKE, «Le pouvoir de la phrase», in *La grande anthologie de la science-fiction [Histoires de la 4^{ème} dimension]*, Le Livre de poche n° 3783, Librairie Générale Française, 1983, p. 75.
- ⁱⁱMarie-Cécile et Edmond ORTIGUES, *Œdipe africain*, Union Générale d'Éditions, Plon, 10/18, Paris, 1973, p. 09.
- ⁱⁱⁱGilles FERREOL, Noël FLAGEUL, *Méthodes et techniques de l'expression écrite et orale*, collection Cursus, série «Sociologie», Armand Colin/Masson, Paris, 1996, p. 122.
- ^{iv}Marie-Cécile et Edmond ORTIGUES, op. cit, p. 09.
- ^vPaul RICOEUR, «Civilisation universelle et cultures nationales», in *Esprit*, n° 10, octobre 1961, pp. 439-453.
- ^{vi}Jonathan SWIFT cité par André BRETON, *Anthologie de l'humour noir*, Société Nouvelle des Editions Pauvert, 1979, p. 38.
- ^{vii}Jean-Emile GOMBERT, Christine GAUX, Elisabeth DEMONT, «Activités métalinguistiques à l'école», in *REPERES(recherches en didactique du français langue maternelle)*, n°09(nouvelle série), INRP (département de didactiques des disciplines), 1994, p. 61.
- ^{viii}Khaled BENMILOUD, *La raison paramagique (sous-développement et mentalités)*, Editions Dahleb, 1996, p. 90.
- ^{ix}P. DUCASSE, *Formation intellectuelle et méthodes d'expression*, T. II, DUNOD, Paris, 1967, p: 93.
- ^xPaul RICOEUR, op. cit.
- ^{xi}Léon-François HOFFMANN, *Le nègre romantique (personnage littéraire et obsession collective)*, collection Le Regard de l'Histoire, Payot, Paris, 1973, p. 11.
- ^{xii}Georg-Christoph LICHTENBERG cité par André BRETON, *Anthologie de l'humour noir*, Société Nouvelle des Editions Pauvert, 1979, p. 57.
- ^{xiii}Jonathan SWIFT, op. cit.

¹⁴Edouard GLISSANT, [notes de lectures]

¹⁵Ibid.

¹⁶ORGANIBAC- Thèmes de culture générale et littéraire, Ed. Magnard, p.337.

¹⁷Ibid., p. 306.